

Conseil municipal 19 février 2024

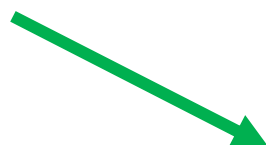


Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général (011)

- ✓ **Construction budgétaire** permettant à chaque pôle de disposer d'une visibilité sur ses moyens et un suivi régulier de l'utilisation de ses crédits.
- ✓ **Diminution** des charges énergétiques liée à l'extinction nocturne de l'éclairage public (baisse de la consommation en kwh de 2/3)

En baisse de -12.20% par rapport à 2022 (- 215 K€)



Dépenses de fonctionnement

Charges de personnel (012)

- ✓ **Augmentation du point d'indice**
- ✓ Poursuite de la **rationalisation des moyens humains** menée depuis 2014.
- ✓ Redéfinition des missions et de l'organisation des équipes afin de mieux recentrer leurs interventions

En baisse de -1.48% par rapport à 2022 (- 51 K€)



Recettes de fonctionnement

Dotations et concours financiers de l'Etat :

- DGF 

Hausse légère de 42 767€.

- Dotations de Solidarité Rurale : + 17%
En hausse de 58.25 % par rapport à 2018. 



Recettes de fonctionnement

➤ Fiscalité locale (3 taxes)

Montant 2 881 880€ (+11%)



➤ Taxe sur la consommation finale d'électricité

Montant 185 324€ (+36.53%)



➤ Taxe additionnelle aux droits de mutation

Montant 119 510€ (- 36.81%)



Dépenses d'Investissement

Les équipements réalisés en 2023 pour un total de 855K€
principales opérations

- La rénovation de l'éclairage public : 76 326 €
- Modification et extension du système de vidéoprotection : 61 458 €
- L'acquisition de matériels divers : 34 569 €
- Remplacement de la chaudière du gymnase : 36 835 €
- Travaux dans les bâtiments : 45 528 €
- Projet groupe scolaire : 180 410 €
- L'acquisition de logiciel : 21 634 €
- Réhabilitation énergétique de la Mairie : 85 409 €
- Acquisition de mobilier urbain 1^{ère} année : 58 908€
- L'opération façade : 14 668 €



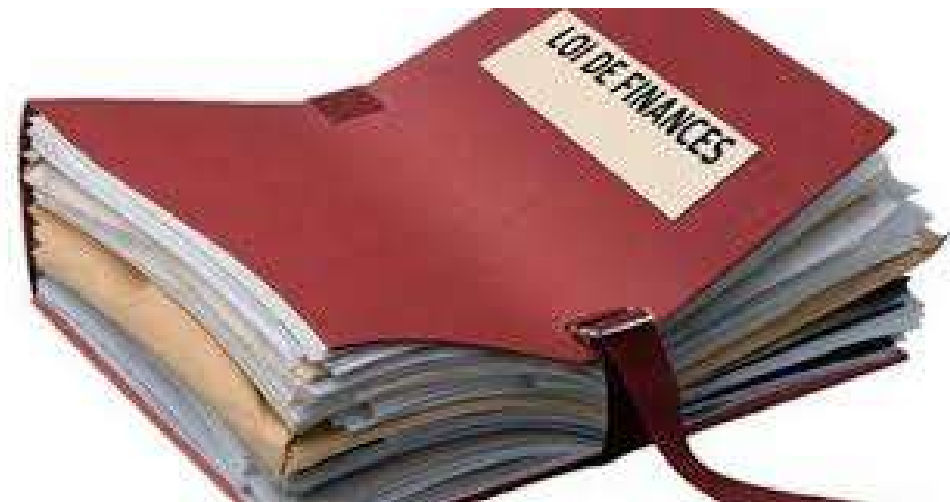
Épargne brute (recettes réelles – dépenses réelles) **+ 1 881 026€**

Épargne nette (épargne brute - capital de la dette) **+ 1 772 693€**

- Ratios d'épargnes  en hausse par rapport à 2022
- Un encours de la dette  au 1^{er} janvier de **798 K €** (906K € en 2022)
- Des dépenses d'équipement  : **855 K€** (809 K€ en 2022)
- Excédent de fonctionnement reporté sur 2023 (à l'heure du rapport) :
+ 3 463 624€ et un besoin de financement de **277 849€** en section
d'investissement



La construction budgétaire 2024 et le Projet de Loi de Finances 2024



Perspectives pour 2024

Projet de Loi de Finances

Le PLF 2024: pas de modification significative pour les collectivités en matière de finances et de fiscalité locales

- Stabilisation de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et modification du critère « revenu par habitant » pour la fraction cible (moyenne sur 3 exercices connus) de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR)
- Coefficient de revalorisation forfaitaire des bases de fiscalité augmenté à 3.9%
- Reconduction des aides à l'investissement en 2024
- Hausse du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée



DOB Section de Fonctionnement



Les objectifs du budget 2024

- ✓ **Maintenir la capacité d'autofinancement en poursuivant la maîtrise des coûts et des moyens**
- ✓ **Finaliser plusieurs opérations structurantes**
- ✓ **Préserver la capacité d'emprunt pour le projet du groupe scolaire**



Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général (011) : 2 026 800€  (hors réserve)

- **Diminution de 8.7 % par rapport au BP 2023**

les charges de personnel (012) : 3, 623 M€ 

- Augmentation mécanique des salaires : GVT et avancement de grades
- Attribution de 5 points d'indice à tous les agents au 01/01/2024
- **Un chapitre maintenu par rapport au BP 2023**



Les autres dépenses :

- **Le FPIC : 115 K€**
niveau de dépenses instable depuis 2015
- **Subvention d'équilibre versée au CCAS :80 K€**
- **Subventions allouées aux associations: 108K€**



Les recettes de fonctionnement

Le produit des services : 150 600€ 

- **Le chapitre « 70 », en diminution de 20.4 % par rapport à 2023**
(principalement dû au retrait de la vente de terrain ZA)

La fiscalité : 2 800 000€ 

- **Le chapitre « 73 » revalorisation forfaitaire des bases de fiscalité**

L'attribution de compensation: 1 161 323 € 

- Identique à celle de 2023 en l'absence de nouveaux transferts de charges

Les dotations : 1 569 302€ 

- Conformément au PLF 2024, l'ensemble des dotations et concours de l'État ne devrait pas évoluer en 2024 (sous réserve des notifications à venir courant avril prochain, dont la DSR)



Dépenses d'Investissement



Objectifs 2023/2024

Finalisation des opérations 2023 (restes à réaliser) :

Mission pour groupe scolaire	71 156,40
Etude clos des bûchets	30 000,00
Maîtrise d'œuvre restauration église tranche ferme	113 592,44
Illuminations de Noël	1245,07
Réfrigérateur et four école Marcel Gaime	588,96
Maîtrise d'œuvre, réhabilitation énergétique Mairie	52 857,32
Reprise concessions funéraires	10 143,00
Modifications cables vidéoprotection	19 276,13
Bornes escamotables champ de foire	14 952,00
Sanitaires champ de foire	105 000,00
Mobilier urbain année 2	40 800,55
Installation city park, salle Jaurès	136 667,28
Autres divers	
TOTAL RAR	596 279,17 €



Opérations nouvelles 2024 :

- ✓ Réserve foncière → 150 000 €
- ✓ Rénovation thermique Mairie → 960 000 €
Démarrage des travaux 2024
- ✓ Installation jeux pour city park Jean Jaurès → 95 000 €
- ✓ Travaux restauration de l'église 1^{ère} tranche → 784 276 €
- ✓ Aides à l'habitat OPAH RU → 24 000 €
- ✓ Aides au ravalement de façades OPAH RU → 21 000 €



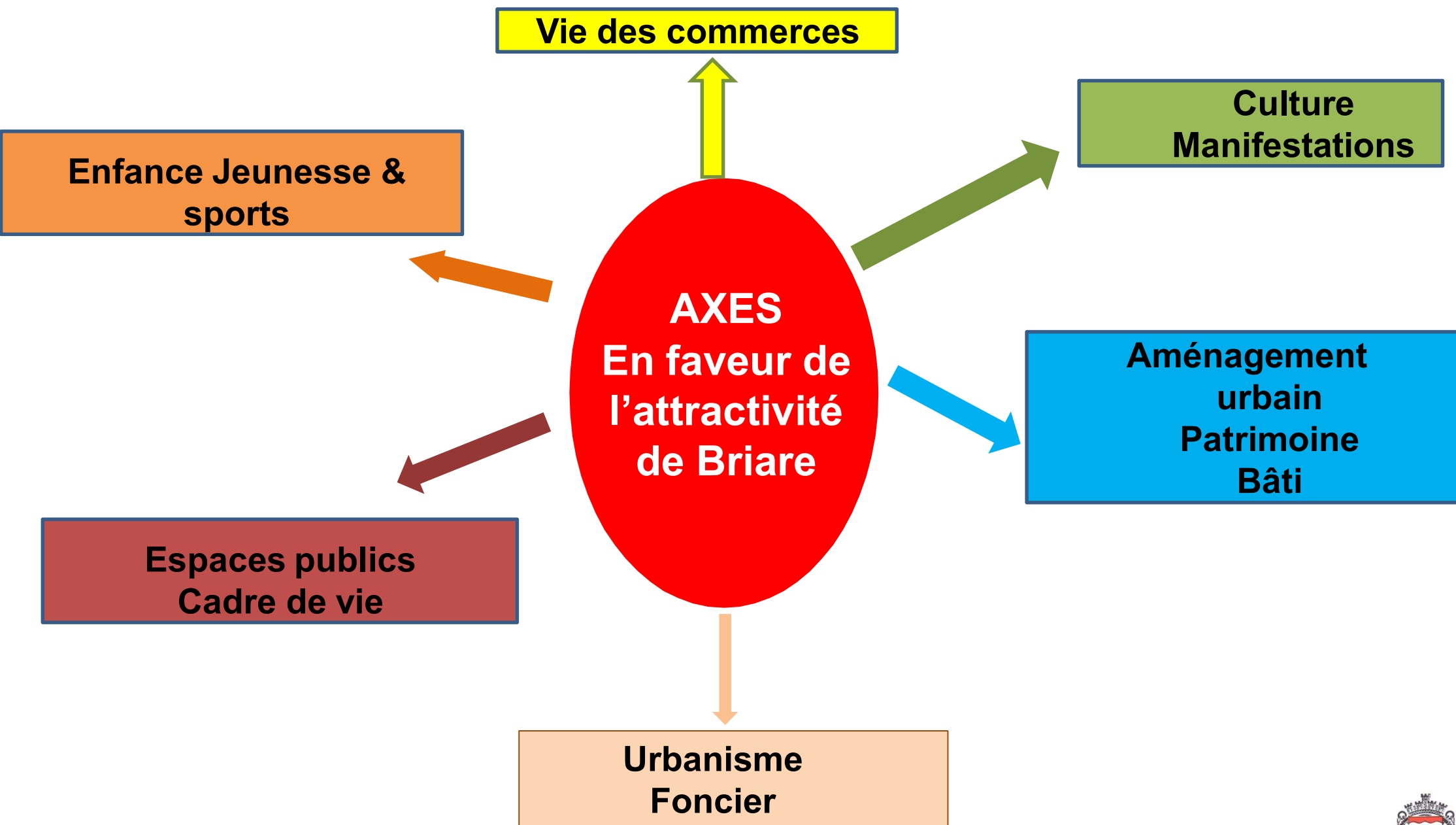
Recettes d'Investissement

- ✓ **Subventions** : les montants alloués dépendront du niveau de financement de nos partenaires. Mais un **montant maximal de 1 258 770€** sera déjà inscrit dans le budget correspondant à des subventions de l'Etat et du Département.
- ✓ **FCTVA** : 100 K€
- ✓ **Amortissements** : 300 K€
- ✓ **Equilibre de la section d'investissement** assuré par ponction d'une partie de l'excédent de fonctionnement reporté à hauteur de 2 046 330 € selon les investissements réalisés.



Perspectives pour 2024

Orientations pour Briare



Perspectives pour 2024

Orientations pour Briare

Enfance Jeunesse & sports

- Poursuite du projet de construction d'une nouvelle école intégrant une cuisine centrale et un restaurant scolaire
- Finalisation du city park avec aménagements de jeux complémentaires

Aménagement urbain Patrimoine Bâti

- Rénovation énergétique de la Mairie
- Ameublement du logement du stade pour créer une colocation destinée aux apprentis, stagiaires
- Restauration de l'église 1^{ère} tranche



Perspectives pour 2024

Orientations pour Briare

Espaces publics Cadre de vie

- Renouvellement du mobilier urbain
- Maintien du label 4 Fleurs des villes et villages fleuris

Culture Manifestations

- Projet de micro-folie au château de Troussebarrière
- Soutien aux associations culturelles locales
- Programmation culturelle diversifiée par les associations et société de production du territoire

Urbanisme Foncier

- Développement de l'habitat en partenariat avec les bailleurs sociaux
- Finalisation du lotissement communal
- Retour des études pour le cas de France Cadran à l'EPFLI
- Nombreux projets photovoltaïques à l'étude

Vie des commerces

- Forum de l'emploi
- « Mon centre bourg a un incroyable commerce »

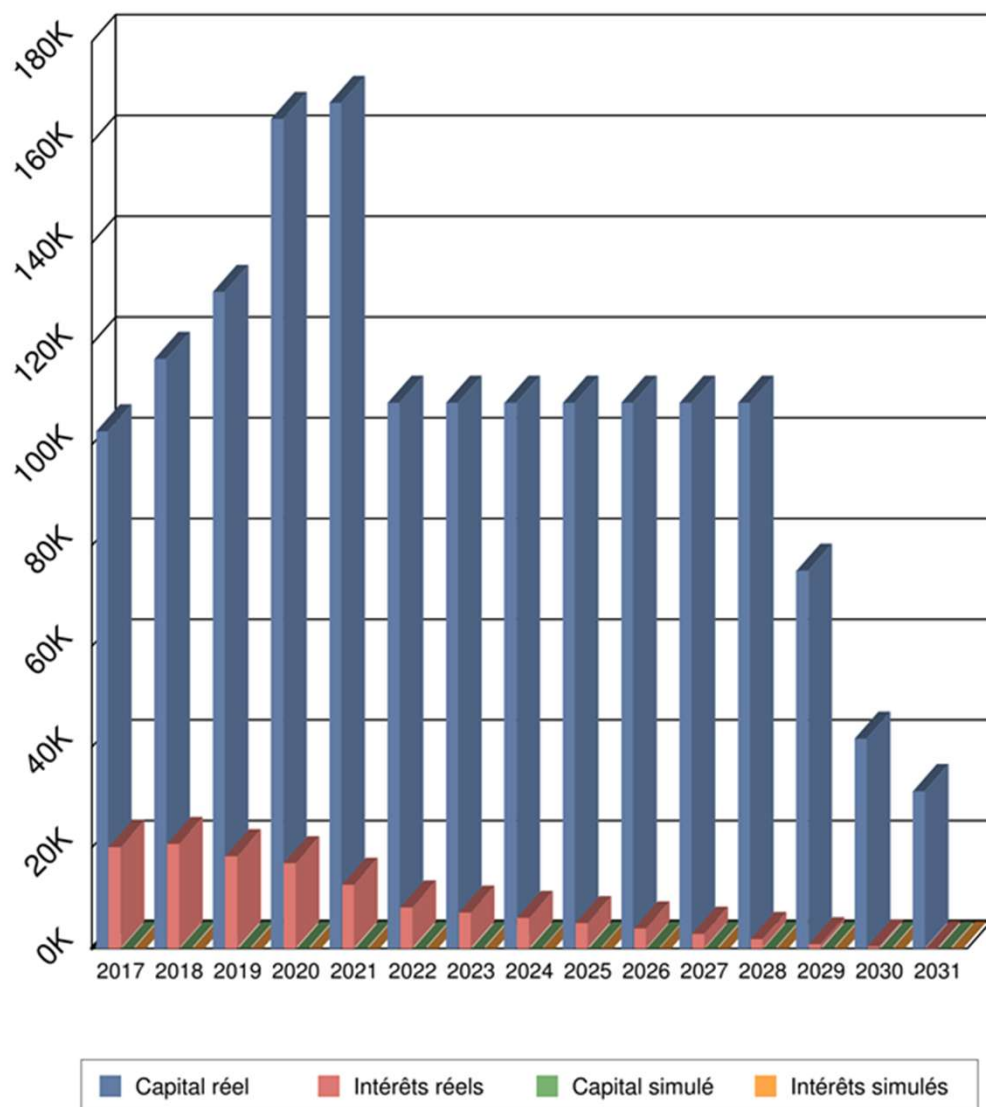


La dette et son évolution

Dette



Diagramme de remboursement



- ❑ Un encours de la dette de 689 584€ au 31 décembre 2023
- ❑ Une capacité de désendettement de 0.39 années fin 2023

Merci de votre attention

